

## Procès-verbal — Réunion du conseil d'établissement 1<sup>er</sup> mai 2017 18h30 – Salon du personnel

---

### Étaient présents :

*Madame Marie-Claude Ouellet (directrice)*  
*Madame Michèle Landry (parent)*  
*Madame Christine Lavigne (parent)*  
*Monsieur Martin Lepage (parent)*  
*Madame Isabelle Wilbaux (parent)*  
*Monsieur Philippe David (parent)*

*Madame Kim Dérageon (enseignante)*  
*Madame Yannie Corriveau (enseignante)*  
*Madame Chantal Sweeney (resp. SdeG)*  
*Monsieur Michel Da-Ponte (repr. Communauté)*  
*M. Jean-François Gosselin (commissaire)*

- 1.0 Vérification du quorum 1  
Vérification du quorum 2  
Vérification faite.
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour  
Modifications faites.  
M. Lepage propose et Mme Landry seconde, adopté à l'unanimité.
- 3.0 Adoption et suivis du procès-verbal du 20 mars 2017  
M. Sweeney propose et M. David seconde, adopté à l'unanimité.
- 4.0 Point de la présidence
  - 4.1 *Consultation relative aux critères de sélection de la direction conformément à l'article 79 de la LIP (suivi)*  
Le CÉ complète le document de critères de sélection de la direction. Mme Lavigne propose le document, secondé par Mme Wilbaux. Adopté à l'unanimité.
  - 4.2 M. Jean-François Gosselin, commissaire : *Croissance de la population scolaire dans La Petite-Patrie*  
2000 élèves sont scolarisés au primaire dans les 6 établissements scolaires du territoire. On attend dans les prochaines années une croissance de 10%. Il est difficile de prévoir où se situeront ces élèves sur le territoire. Dans chacune des écoles, il y a des points de service. Peu d'espace disponible dans les écoles du territoire présentement, mais techniquement suffisamment pour accueillir tous les enfants en gardant les points de service en place, selon M. Gosselin. Une réflexion doit être amorcée, car les enfants nécessitant ces services particuliers ont aussi besoin d'être à proximité de leur domicile et ne peuvent être déplacés facilement. Un pavillon situé dans l'ouest de La Petite-Patrie qui sert présentement d'école de transition pourrait être utilisé pour ouvrir 14 classes dans les prochaines années. La répartition des territoires de chaque école doit aussi être réfléchi.  
  
M. David questionne l'heure de début des cours qui est assez tôt pour St-Étienne. Il s'agit de décisions locales selon M. Gosselin qui est aussi en lien avec le transport scolaire selon Mme Ouellet.  
  
M. David questionne quels sont les leviers pour améliorer la sécurité des enfants qui circule sur l'avenue Christophe-Colomb. M. Gosselin informe que Christophe-Colomb est de la juridiction de la ville-centre et les délais sont plus longs pour faire des changements. M. Gosselin suggère de faire une demande au maire d'arrondissement pour le sensibiliser à cette problématique et peut nous aider dans cette démarche. Mme Ouellet fera le lien avec la policière sociocommunautaire attirée à notre école.

M. Lepage questionne la nouvelle sur l'inclusion des élèves ayant des besoins particuliers dans les classes régulières. M. Gosselin affirme qu'il y a une volonté claire de la CSDM de faire l'inclusion d'élèves en difficulté dans les classes régulières, mais le projet est à l'étape de la réflexion. M. Lepage partage son inquiétude du besoin de ressources pour soutenir cette inclusion, considérant les coupures des dernières années. M. Gosselin se dit conscient des enjeux.

M. Lepage informe M. Gosselin des critères souhaités de sélection de la direction par le CÉ, puisque Mme Ouellet quitte l'école.

5.0 Point de la direction

5.1 Consultation du CÉ sur la commandite, la publicité et autre forme de communication-sollicitation : commentaires reçus présentés.

5.2 Retour sur l'expo-sciences 2017

M. Lepage partage son enthousiasme face à cette édition.

Un parent considère que le temps alloué peut être long pour les plus jeunes enfants. Par contre, c'est une expérience une fois par année, l'aboutissement du travail scientifique de l'année et permet aux parents ne pouvant se libérer plus tôt de pouvoir venir assister aux présentations. Ainsi, l'horaire de 15h30 à 17h30 est apprécié. Peut-être qu'une pause pourrait être planifiée pour que les enfants puissent se reposer.

5.3 Calendrier scolaire 2017-2018 :

5.3.1 Journées pédagogiques

Le calendrier scolaire 2017-2018 est présenté.

5.3.2 Activités OPP

Les activités de l'OPP seront annoncées, dès le début de l'année pour favoriser l'adhésion.

5.4 Sorties éducatives et activités étudiantes (point récurrent)

Voir le tableau des sorties éducatives 2016-2017. Le CÉ entérine les sorties du 18 avril, les 12 et 18 mai et les 6 et 7 juin 2017.

M. David propose et Mme Landry seconde, adopté à l'unanimité.

5.5 Organisation scolaire 2017-2018 :

5.5.1 Prévisions de clientèle et modification au secteur TSA

Il y aura deux classes de maternelle régulière, 3 classes de premier cycle, 2 classes de 2<sup>e</sup> cycle et 2 de 3<sup>e</sup> cycle.

Étant donné le manque d'espace, St-Étienne perd la classe de maternelle TSA, mais il n'y a aucun déplacement d'élèves. Ces derniers sont intégrés aux classes TSA primaires. (Il y a volonté, de la part de la CSDM, de regrouper les enfants de niveau préscolaire dans un même point de service pour ensuite être mieux orienté au point de service convenant le mieux à leurs besoins.)

La classe de spécialité (art plastique et anglais) sera installée sur l'étage du secteur TSA.

5.5.2 Services professionnels

Les services professionnels pour 2017-2018, avec les budgets disponibles au 1<sup>er</sup> mai, se déclinent ainsi :

- Psychologie 1 jr (TSA), psychoéducation 4 jrs (TSA et rég.), orthophonie 4 jrs (TSA et rég.), musicothérapie 2 jrs (TSA), orthopédagogie 5jrs (rég), TES-école 2 jrs.

5.6 Autorisation de transfert de fonds (point récurrent)  
Aucune demande.

5.7 Gestion 2017-2018

Mme Ouellet nous annonce qu'elle quitte la direction de l'école, pour un poste de direction adjointe, pour des raisons de difficulté de conciliation travail-famille. Mme Ouellet ne sait pas encore qui la remplacera à la direction de l'école St-Étienne.

6.0 Point du délégué au C.P.R.C

Mme Wilboux rappelle que l'inclusion des élèves en difficulté dans les classes régulières est une bonne idée en soi, mais qu'il est primordial que les ressources nécessaires soient attribuées.

7.0 Point de la responsable du service de garde

7.1 Journées pédagogiques 2017-2018 : planification

Mme Sweeney nous présente les activités prévues, voir le tableau journées pédagogiques 2017-2018. Suite à l'accord du CÉ, Mme Sweeney fera les démarches pour organiser les sorties extérieures payantes et les présentera pour adoption au prochain CÉ.

7.2 Mme Sweeney annonce qu'elle change d'école en août prochain pour relever un nouveau défi.

8.0 Point des parents

8.1 Activité de fin d'année : Mme Wilboux demande s'il y a de l'intérêt pour organiser une activité avec les jeunes musicales. L'intérêt y est, le CÉ est prêt à déboursier les frais avec le fond 4, mais il faut vérifier selon les disponibilités. Mme Ouellet fera le suivi auprès de l'équipe-école.

8.2 Intimidation : Il y a eu un événement dans une classe suite à l'utilisation des médias sociaux. Suite au règlement de ce dernier, elle observe qu'il faudrait clarifier le rôle des parents vs celui de l'équipe-école dans les cas d'intimidation. Mme Wilboux pense qu'il faudrait un atelier pour sensibiliser les enfants. M. Lepage rappelle que le budget du CÉ pourrait être utilisé pour organiser un atelier sur le sujet pour les parents.

8.3 Utilisation du fonds 4 : Reporté au prochain CÉ.

9.0 Point des enseignants

10.0 Point des non-enseignants

11.0 Point du représentant de la communauté


12.0 Point de l'O.P.P

13.0 Point des auditeurs libres

14.0 Sujet divers

Levée de l'assemblée.

  
Marie-Claude Ouellet  
Directrice

  
Martin Lepage  
Président